



WWW.SNVERSAILLES.FR

LES SECTIONS SPORTIVES

de la SN Versailles



La SN Versailles

competition.snversailles@gmail.com
www.snversailles.fr

Le Collège

COLLÈGE JEAN-PHILIPPE RAMEAU
1 RUE DES CONDOMINES, 78000 VERSAILLES
TEL : 01 39 50 76 64

Le Lycée

LYCÉE MARIE CURIE
70 AVENUE DE PARIS – 78000 VERSAILLES
TEL : 01 39 24 13 70
www.lyc-curie-versailles.ac-versailles.fr
07825675@ac-versailles.fr

VOS CONTACTS : ↗

LES OBJECTIFS ET MOYENS DES SECTIONS SPORTIVES

DE LA SN VERSAILLES

LES OBJECTIFS

Les Sections Sportives de la SN Versailles ont pour vocation de permettre aux nageurs qui les intègrent de mener à bien un double projet : pratiquer la natation en compétition au plus haut niveau possible, tout en réussissant leur scolarité.

LES MOYENS

Les Sections Sportives fonctionnent grâce à un partenariat entre la SN Versailles, le Collège Jean-Philippe RAMEAU et le Lycée Marie CURIE. Elles s'appuient sur des moyens matériels et humains dédiés pour offrir des conditions privilégiées aux nageurs :

- soutien financier du Conseil Général, de la Mairie de Versailles, et de la SN Versailles
- intégration dans les classes CHAM du collège Jean-Philippe Rameau
- horaires spécifiques réservés à la pratique de la natation : des emplois du temps au collège libérant des demi-journées consacrées à la pratique sportive
- encadrement sportif et technique : deux entraîneurs diplômés, un en charge de la Section Sportive du Collège et un du groupe Elites y compris Section Sportive Lycée.
- encadrement administratif : une collaboration active entre les établissements scolaires et le Conseil d'Administration de la SNVersailles.



LES ASPECTS SPORTIFS

LES ENTRAÎNEMENTS, STAGES ET COMPÉTITIONS

Les **ENTRAÎNEMENTS** ont lieu dans les deux piscines de Versailles Montbauron (M) et de Satory (S).

Section **COLLÈGE** : 5 à 6 entraînements hebdomadaires suivant l'âge et la période de la saison.

- Lundi (M) : 14h15 - 17h00
- Mardi (M) : 14h30 - 17h00
- Mercredi (S) : 13h00 - 15h30
- Jeudi (M) : 14h00 - 17h00
- Vendredi (M) : 14h15 - 17h00
- Samedi (M) : 12h00 - 14h00

4 séances de travail à sec ainsi qu'une séance de relaxation sont effectuées chaque semaine durant les horaires ci-dessus

Des **STAGES** sont proposés à chaque période de vacances scolaires, avec des entraînements quotidiens ou biquotidiens : deux stages sur Versailles ainsi qu'un stage extérieur (selon possibilités).

Le programme d'entraînements, de stages et de compétitions est défini par l'entraîneur en fonction des objectifs du nageur et des échéances de sa catégorie d'âge.

Les nageurs s'engagent à respecter le programme défini par leur entraîneur y compris à participer aux stages et compétitions obligatoires.

Les nageurs représentent aussi le collège Jean-Philippe RAMEAU ou Lycée Marie CURIE dans les compétitions UNSS (sport scolaire).

Section **LYCÉE** : 7 à 10 entraînements hebdomadaires, sur 6 jours, suivant l'âge et la période de la saison.

- Lundi (M) : 06h40 - 08h30 (*) et 16h45 - 18h00 (Muscu) 18h00 - 20h00 (*)
- Mardi (M) : 06h40 - 08h30 (*) et 17h30 - 18h15 (PPG) 18h15 - 20h15 (*)
- Mercredi (M) : 16h45 - 18h00 (Muscu) 18h00 - 20h00 (*)
- Jeudi (M) : 06h40 - 08h30 (*) et 17h15 - 18h00 (PPG) 18h00 - 20h00 (*)
- Vendredi (M) : 06h40 - 08h30 (*) et (S) 17h15 - 18h00 (Muscu) 18h00 - 20h15 (*)
- Samedi (M) : 07h00 - 09h00 (*) 09h00 - 10h00 (Yoga)

(*) entraînements dans l'eau

Collège Jean-Philippe RAMEAU

Résultats brevet

100% de réussite en Section Sportive

Lycée Marie CURIE

Résultats bac

97% de réussite dont
72% avec mention
Séries disponibles :
GENERALE/STMG/STL/ST2S

" VENEZ
INTEGRER
UNE FORMATION
D'EXCELLENCE
SCOLAIRE ET
SPORTIVE
EN
REJOIGNANT
LES SECTIONS
SPORTIVES DU
COLLEGE ET
DU LYCEE
DE LA
SNVERSAILLES "



LES ASPECTS FINANCIERS, D'ENTRÉE ET DE MAINTIEN

ASPECTS FINANCIERS

Le coût pour les familles est constitué par :

- la cotisation annuelle à la SN Versailles (en 2023 : 346€ pour la section collège et 356€ pour la section lycée, majorée de 30€ pour un nouvel adhérent)
- l'adhésion à l'UNSS (20€)
- le coût des stages extérieurs : un stage extérieur à prévoir, une partie étant financée par les parents (575€ pour la Section Sportive Collège, 700€ pour les Elites lors de la saison 2023/24)
- les frais de déplacement éventuels sur les lieux de compétition, ceux-ci étant à la charge et à l'initiative des familles (seuls les déplacements pour les compétitions nationales sont pris en partie en charge par le club, le CD78 ou la ligue Ile de France)

MODALITÉS D'ENTRÉE

La SN Versailles reçoit les demandes de candidature en Section sportive (fiche de candidature). Suite à cela les modalités de candidature sont les suivantes :

- participation à un ou des entraînements avec la section
- rencontre avec l'entraîneur
- remise du dossier de candidature.

Ce dossier sera étudié lors de la commission de recrutement composée de membres de l'établissement scolaire et du CA de la SNV et placée sous l'autorité du chef d'établissement. La réponse à la candidature sera transmise par l'établissement scolaire et soumise à l'acceptation de la dérogation par le DSDEN pour les élèves soumis à celle-ci.

Attention: Les élèves ne relevant pas du secteur du collège Rameau doivent faire une demande de dérogation à la carte scolaire.

MODALITÉS DE MAINTIEN

Les nageurs et leurs familles qui intègrent ce dispositif s'engagent dans une démarche d'assiduité et de régularité scolaire et sportive (obligation de présence aux entraînements, aux compétitions et aux stages proposés), et de respect des valeurs véhiculées par la SNV qui sont notamment les valeurs de l'olympisme : excellence, amitié, respect.

La SN Versailles accorde une importance particulière à ce que les nageurs respectent leurs engagements.

Dans ce cadre, la SN Versailles est en relation étroite avec le collège: suivi scolaire via les conseils de classe, signalement des comportements inappropriés pouvant aller jusqu'à sanction ou exclusion de la section sportive selon la gravité des faits.

**N'OUBLIEZ PAS
DE
DEMANDER
VOTRE
FICHE
DE CANDIDATURE
A
COMPETITION.SNVERSAILLES@
GMAIL.COM**

